

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 5366-1:2009

Matériel d'anesthésie et de réanimation respiratoire - Tubes de trachéostomie - Partie 1: Tubes et raccords pour adultes (ISO

Anästhesie- und Beatmungsgeräte -
Tracheotomietuben - Teil 1: Tuben und
Verbindungsstücke zur Anwendung bei
Erwachsenen (ISO 5366-1:2000)

Anaesthetic and respiratory equipment -
Tracheostomy tubes - Part 1: Tubes and
connectors for use in adults (ISO
5366-1:2000)

04/2009



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 5366-1:2009 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 5366-1:2009.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 5366-1:2009
NORME EUROPÉENNE **EN ISO 5366-1**
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

Avril 2009

ICS 11.040.10

Remplace EN ISO 5366-1:2004

Version Française

**Matériel d'anesthésie et de réanimation respiratoire - Tubes de
trachéostomie - Partie 1: Tubes et raccords pour adultes (ISO
5366-1:2000)**

Anästhesie- und Beatmungsgeräte - Tracheotomietuben -
Teil 1: Tuben und Verbindungsstücke zur Anwendung bei
Erwachsenen (ISO 5366-1:2000)

Anaesthetic and respiratory equipment - Tracheostomy
tubes - Part 1: Tubes and connectors for use in adults (ISO
5366-1:2000)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 21 mars 2009.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles